la gazette

DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS PROFESSIONNELS

les lieux d'accueil enfants-parents, bulle de liberté

LA GAZETTE DE L'ACEPP n°132 – AOÛT 2020 – ACEPP – 29, rue du Charolais, 75012 Paris – Tél. : 01 44 73 85 20 – www.acepp.asso.fr

sommaire la gazette n°132 - aout 2020

la gazette
DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS PROFESSIONNELS

© JARDIN SOLEIL (83)

© ADEHL

© LES PTITS BOUTS (38)

© LES PTITS BOUTS (38)

Directrice de la publication : Stéphanie Goyheneix, présidente

Diffusion : ACEPP, 29, rue du Charolais, 75012 Paris

Tél. : 01 44 73 85 20

Site Internet : acepp.asso.fr

Comité de rédaction pour ce numéro : Claire Gougeon, Isabelle Duchenne, Philippe Dupuy, de l'Acepp nationale.

Ont participé à ce numéro : Delphine Boué, Angélique Clément, Isabelle Duchenne, Philippe Dupuy, Claire Gougeon, Stéphanie Goyheneix, Nathalie Muel, Gérard Neyrand, Marie-Nicole Rubio, Hélène Tchandjiabo, Nathalie Thézier

Responsable coordination/ fabrication : Anne Meyer

Réalisation PAO : Marion Jobert (marionjob@noos.fr)

Impression : Compédit-Beauregard (Label Imprim'Vert) 61600 La Ferté-Macé

Graphisme de la couverture : Marion Jobert

Contacter la rédaction : info@acepp.asso.fr

Tél. : 01 44 73 85 20

S'abonner : La Gazette de l'Acepp, 29, rue du Charolais, 75012 Paris 20,00 €

Prix de ce numéro : 5,30 €

ISNN : 07 69 79 10

Dépôt légal : Juin 2020

Faites connaitre vos expériences de parents et de professionnels de la petite enfance. Tous vos témoignages seront les bienvenus. Écrivez-nous. Lisez-vous... Cette Gazette est la vôtre.

3 Édito
Laep, un accueil en liberté !

4 Clin d'œil ...
...au réseau déconfiné: Quel plaisir de se retrouver !

6 Dossier
Les lieux d'accueil enfants-parents, bulle de liberté

- Lieu d'accueil enfants-parents et soutien à la parentalité /Gérard Neyrand, sociologue, professeur émérite à l'université de Toulouse 6
- Le Laep : un lieu d'émancipation individuelle et collective /Marie-Nicole Rubio, directrice du Furet 8

Les Laep vus du réseau

- Pour mettre en place un Laep... /Hélène Tchandjiabo, chargée de projets Colline Acepp 10
- Tricotiliens : un Laep nomade / Nathalie Muel, chargée de projets Acepp 69 11
- Lieu d'accueil et de liberté /Nathalie Thézier, responsable du Laep Le Petit Pré (Isère) 12
- Le "plus" d'un lieu partagé /Delphine Boué, responsable du multi-accueil Montam'tam (Vienne) 13
- Focus sur des Laep en réseau /Angélique Clément, coordinatrice Acepp Auvergne 14

15 Questions d'avenir
Un plan d'urgence pour sauver l'apprentissage, Les 17 critères du Label Parental Acepp adoptés

édito

photo : Tricotiliens (69)

Stéphanie Goyheneix
Présidente de l'Acepp

Laep, un accueil en liberté !

En guise de transition avec la précédente gazette, je dirais : *« quel beau projet qu'une création de Laep pour une équipe municipale à peine installée ! »* ou *« quelle bonne initiative associative que ce projet de Laep : à soutenir absolument par les nouvelles équipes municipales ! »*

Car toute équipe qui ambitionne de mener et piloter une politique porteuse d'objectifs tels que l'animation du territoire, la mixité sociale, l'accueil de tous, l'accompagnement des familles dont les plus fragiles, les plus isolées tout en contribuant à l'éveil social de l'enfant, doit impérativement explorer les possibilités multiples d'un lieu d'accueil enfant parent.

Bien que chaque Laep soit différent par ses expériences, sa gouvernance (gestion publique, associative… portée par un centre social, un lieu d'accueil, un café de parents, une fédération, etc.), ses usages (en itinérance pour "aller vers" les publics, en complément d'un mode d'accueil sur des horaires décalés…), son accueil (par des professionnels EJE, psychologues, médecins, animateurs… et/ou des bénévoles), les principes sont communs : liberté et souplesse d'usage dans un cadre sécurisant.

C'est également un lieu de prévention précoce qui permet d'échapper à l'isolement social, encourage le brassage interculturel, social et générationnel et le développement de nouvelles solidarités. Qui plus est, les Laep ne s'en tiennent pas au discours, ils font et s'intègrent à la vie des parents et de leurs jeunes enfants ! Ainsi, la solution de l'itinérance permet d'aller au plus près des familles. "Aller vers" est souvent nécessaire car garder la porte ouverte ne suffit pas. Et cela est d'autant plus possible avec une structure aussi souple qu'un Laep.

Vous n'êtes toujours pas convaincus ? **Lisez cette Gazette** : vous trouverez certainement de quoi vous persuader dans les propos de Gérard Neyrand, Marie-Nicole Rubio, ou grâce à l'ensemble des expériences vécues dans les Laep du réseau Acepp présentées sur ces quelques pages.

Et si l'aventure vous tente, les fédérations ou l'équipe nationale sont prêtes à vous orienter. Toutes les initiatives où l'accueil universel, la diversité, la complémentarité, la reconnaissance du statut de parent comme premier éducateur, la coéducation et le partage sont au cœur du projet ont leur place dans le réseau de l'Acepp ; et les Laep plus que jamais !

Quel plaisir de se retrouver !

2020 : un Mois du Parental totalement inédit, puisqu'il s'est nourri du fourmillement d'initiatives liées au temps de confinement (cf. Gazette 131), puis de déconfinement.

Du côté des Laep, le retour des parents et des enfants s'est effectué en toutes précautions, pour une reprise de contact prudente et toutefois jubilatoire.

LA MAISON D'À CÔTÉ
La Maison d'à côté, à Clermont-Ferrand, a repris des accueils en extérieur, le 22 juin, dans un coin du Parc de la Fraternité, aménagé pour l'occasion.

JARDIN SOLEIL (VAR)
Le Jardin Soleil, dans le Var, s'est organisé pour mettre en place de plaisantes activités : ainsi, le 24 juin, c'est une installation en matinée, à l'ombre, avec au menu peinture, parcours sensoriel, contes et comptines, jeux d'eau. Tiens, d'ailleurs, le lavage des mains, c'est pas mal comme jeu d'eau...

ACEPP 69
A l'Acepp 69, pour le Tricotiliens, les familles sont de nouveau au rendez-vous sur les temps d'accueil, et quelle joie pour les professionnelles de voir combien les enfants ont changé et évolué !

ET AUSSI...
Il en va de même pour les Laep Le Petit Pré en Isère, Le Temps des Merveilles à St-Priest, La Causerie dans le Puy de Dôme, et plein d'autres : pas si simple de "jouer à saute-mouton" entre respect des protocoles sanitaires, accueil d'un nombre limité de parents et d'enfants et autres activités parfois sur rendez-vous. Néanmoins, il y a de l'enthousiasme et du bonheur pour les enfants, les parents et les professionnelles, à être de nouveau ensemble pour jouer, courir, organiser des temps de goûter ou de lecture, etc., et profiter de l'été en extérieur.

Merci à toutes et tous pour la multitude de photos postées sur le Mois du parental !

Dispositif formalisé depuis 25 ans pour l'accompagnement des familles, les Lieux d'accueil enfants parents (Laep) sont constitutifs du réseau Acepp (une cinquantaine). En effet, tout en offrant un espace de socialisation aux enfants, ils favorisent la coéducation entre parents ainsi que les liens avec les professionnels que sont les accueillants dont la posture se base sur l'écoute et l'échange avec les familles. Multiformes de par leur histoire, leur implantation, leurs modalités de gestion, certains sont uniquement Laep, d'autres sont liés à une crèche, un centre social, un relais assistantes maternelles, une ludothèque, des ateliers parents enfants... Projets urbains ou ruraux, multi sites, itinérants, ils vont au plus près des familles. Pour les parents et les jeunes enfants, c'est la bulle de liberté.
Bienvenue au Laep !

les lieux d'accueil enfants-parents, bulle de liberté

Les lieux d'accueil s'appuient sur une histoire, des valeurs et un sens qui structurent leur fonctionnement. Voilà qui demande quelques éclaircissements, à la fois sociologiques et pédagogiques. C'est l'objet des deux articles qui suivent.

LAEP et soutien à la parentalité

Dans la dynamique de développement du soutien à la parentalité, les lieux d'accueil enfants-parents occupent une place particulière. En effet, ils font partie des premières actions innovantes issues de la société civile au service du bien-être des enfants et des familles ; à ce titre, ils vont être progressivement reconnus comme pertinents par les institutions, et connaître une forme d'institutionnalisation – notamment avec la création d'une ligne budgétaire Cnaf pour leur financement en 1995. Ils sont alors intégrés dans le mouvement de coordination et de mise en réseau des actions d'appui à la parentalité qui se structure, d'abord avec la création des **Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents** (REAAP) en 1999, puis du **Comité national de soutien à la parentalité** en 2010, enfin avec les **Conventions d'objectifs et de gestion des Caf** de

les Laep sont un dispositif privilégié de soutien à ce qu'on appelle les nouvelles parentalités.

2013-2017 et 2018-2022, et leur mission d'impulser le développement des actions de soutien des parents.

Au même titre que les crèches parentales, les espaces rencontre, la médiation familiale, les groupes de parole de parents etc., ils se sont développés dans le prolongement des prolifiques années 1970, qui mettent à bas l'ancien mode de fonctionnement familial basé sur le mariage-institution et la domination du masculin sur l'ordre social. Après les lois de 1967 autorisant la diffusion des moyens modernes de contraception, de 1970 sur l'autorité parentale conjointe et de 1975 sur l'avortement et sur le divorce par consentement mutuel, la décennie se conclut en décembre 1979 par l'ouverture de la *Maison verte* de Françoise Dolto, Bernard This et leur équipe. Parallèlement à l'ouverture des lieux s'inspirant de la psychanalyse (Neyrand, 1995 ; This, 2007), d'autres lieux liés au travail social communautaire naissent dans les quartiers d'habitat social (Éme, 1993). Les lieux assurant l'accueil du jeune enfant accompagné se diversifient et se multiplient alors, jusqu'à dépasser largement le millier en 2010 (Scheu, Fraïoli, 2010).

Ils sont parmi les premiers à répondre aux perturbations générées par la profondeur, l'intensité et la vitesse de l'évolution des mœurs et des situations familiales, et préfigurent ainsi le développement d'un mouvement de soutien et d'accompagnement des parents, dont beaucoup se trouvent désemparés face à la double précarisation, relationnelle et économique, qui se développe. Le soutien à la parentalité va en effet devenir un mot d'ordre dès la fin des années 1990, avec la création des Reaap, en même temps qu'est reconnue aux parents une importance centrale, et quelque peu ambiguë, dans l'éducation des enfants. L'institutionnalisation de ce soutien qui se réalise dans les années 2000 considère les Laep comme partie intégrante du dispositif mis en place, au même titre que la médiation familiale, les espaces rencontre, ou le soutien scolaire avec les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité.

Mais cette institutionnalisation, si elle produit des effets bénéfiques de développement et de mise en réseau des actions de soutien, engendre aussi des inquiétudes liées à une société néolibérale qui promeut une gestion managériale du social et favorise la résurgence du contrôle social des plus précaires. S'y trouve réactivé le risque de contrôle social (dénoncé par Françoise Dolto) généré par ce dispositif d'accueil, malgré tous ses bienfaits : il prévient les troubles de la relation parent-enfant, de la séparation brutale et non préparée, et se révèle positif en termes de socialisation et de sociabilité.

Les LAEP, instrument déguisé de contrôle social ?

La question peut paraître iconoclaste, alors que Dolto avait explicitement mis en garde contre le risque de contrôle des individus porté, au moins en germe, par tout dispositif de prise en charge collective. Cette méfiance et cette volonté de ne pas être manipulé par les instances de gestion sociale sont à l'origine du principe de l'anonymat des accueillis dans les lieux. Mais d'autres formes de contrôle social ne sont-elles pas à l'œuvre dans les dispositifs de soutien ou d'accompagnement à la parentalité, y compris dans les Laep ? *« Est-ce que l'incitation à parler, vouloir que la famille soit parlante ne contient pas une part de normativité, et ne contribue pas à promouvoir un modèle de famille, celui de la démocratisation familiale, propre aux couches moyennes ? »* (Bastard et ali, 1996). Autour de l'invitation à la mise en paroles portée par les couches moyennes instruites peut se développer une nouvelle normativité de la famille parlante, du dialogue familial comme mode de régulation moderne de la famille, idéal précaire s'il en est (Neyrand, 2009)...

Mais plus proche de nous, la cristallisation d'un dispositif social de parentalité autour de l'institutionnalisation du soutien aux parents nous interroge. Les années 2000, et singulièrement la décennie 2002-2012, ont vu croître les inquiétudes des intervenants face au brouillage des messages émis lors du lancement des Reaap, jusqu'au clash que symbolise le mouvement *Pas de 0 de conduite pour les enfants de 3 ans*, et la montée en parallèle de la logique managériale d'évaluation de ces actions éminemment qualitatives par des mesures de flux et de coûts (Neyrand, 2011). Dès lors, les injonctions paradoxales se sont multipliées en direction des intervenants. Les accueillants de Laep y sont sans doute parmi les premiers sensibles, tant leur logique d'action se situe dans des dimensions imperméables à l'évaluation managériale : la sociabilité, la prévention primaire, le lien social... Pour ces diverses raisons, les Laep sont, malgré leur institutionnalisation, un des foyers de résistance à l'emprise de la logique néolibérale et un dispositif privilégié de soutien à ce qu'on appelle les nouvelles parentalités.

Les LAEP face aux nouvelles parentalités

Le développement de ces situations (monoparentales, recomposées, homoparentales...) engendre de nouvelles interrogations sur ce que sont un parent et une famille, à l'heure où la diffusion des

Références

- Bastard Benoît, Cardia-Vonèche Laura, Ème Bernard, Neyrand Gérard, *Reconstruire les liens familiaux. Nouvelles pratiques sociales*, Paris, Syros-Fondation de France, 1996.
- Ème Bernard, *La croisée des liens. Lieux d'accueil enfants-parents de quartier, lien familial et lien social*, Repères, Paris, Fondation de France, 1993.
- Martin Claude (dir.), *Accompagner les parents dans leur travail éducatif et de soins. Un état de la question*, La Documentation française, 2018.
- Neyrand Gérard, *Sur les pas de la Maison verte. Des lieux d'accueil pour les enfants et leurs parents*, Paris, Syros/Fondation de France, 1995.
- Neyrand Gérard, *Le dialogue familial. Un idéal précaire*, Toulouse, érès, 2009.
- Neyrand Gérard, *Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité*, Toulouse, érès, 2011 (3e éd. 2014).
- Scheu Henriette, Fraïoli Nathalie, *Lieux d'Accueil Enfants Parents et socialisations, Fondation de France*, CNAF, Acsé, Fondation Bernard van Leer/Le Furet, 2010.
- This Bernard, *La maison verte : créer des lieux d'accueil*, Paris, Belin, 2007.

© PETIT PRÉ (38)

pratiques d'assistance médicale à la procréation tend à multiplier les situations atypiques. La capacité des Laep à aider à la régulation sociale des nouvelles parentalités tient à leurs principes d'action tout autant qu'à leurs caractéristiques d'ouverture et de légèreté, qui les rend susceptibles de répondre aux situations d'isolement, de marginalisation, de précarisation mieux que des dispositifs plus lourds et plus structurés ; dans le même temps, leurs principes de base d'ouverture, de neutralité, d'anonymat et d'élaboration commune des réponses aux questions qui se posent dans les lieux leur donnent une avance sur bien d'autres modalités d'action en termes de lien social. En ce sens, ils tiennent une place remarquée dans le dispositif d'accompagnement à la parentalité. ◆

Gérard Neyrand
sociologue, professeur émérite à l'université de Toulouse, chercheur et directeur du Cimerss,
cimerss@sfr.fr

Un lieu d'émancipation individuelle et collective

Au cœur de la problématique des lieux d'accueil enfants-parents, deux pôles sont en tension dynamique, la reconnaissance de la subjectivité des enfants et des adultes et le besoin vital de liens sociaux.

L'émergence des Laep

À la fin des années 1970, le Laep naît à partir de la Maison Verte. Des psychanalystes (dont Françoise Dolto) et un groupe pluridisciplinaire observent les dommages dus à l'isolement. À l'évidence, pour le tout-petit, la socialisation est un besoin primaire ; a contrario, l'isolement et la solitude sont des amplificateurs d'angoisse.
Dans d'autres pays (Italie, Japon, etc.), les constats sont les mêmes. Le contexte sociétal de la famille nucléaire, dans un cadre majoritairement urbain et éloigné de la famille élargie, rend d'autant plus indispensable la socialisation de l'enfant… et de ceux qui l'accompagnent au quotidien.
Au début des années 1990, la Fondation de France, le Fas (fonds d'action sociale d'aide aux travailleurs migrants et à leurs familles) et la Caisse des Dépôts et Consignations repèrent que, au-delà des modes d'accueil et de garde de la petite enfance, une offre de service plus légère peut être

développée, pour toucher d'autres publics. Les premières recherches sont alors menées, avec Gérard Neyrand et Bernard Ème. En 2009-2010, l'association Le Furet s'empare du travail autour des Laep, via une nouvelle recherche qui met en évidence leurs effets positifs en termes de transmission d'informations et de construction de liens. En 2015, elle crée le réseau national des réseaux de lieux d'accueil enfants-parents (cf. encart).

L'utilité sociale du Laep pour l'accueil de tous

La recherche de 2009-2010 montre que ce sont bien les notions de liberté, de légèreté et de sécurité qui font l'efficacité de ces lieux.

Liberté : il n'y a pas à justifier la raison pour laquelle on vient ; les motifs peuvent différer d'un jour à l'autre, en fonction de ce que vit l'enfant ou son parent. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire ni de décliner son identité. On passe la porte librement, volontairement ; on peut rester cinq minutes ou deux heures.

Ce principe de liberté est essentiel pour le public auquel on veut s'adresser. Les autres dispositifs (ex : pour la prévention, la santé ou l'éducation) ont leur intérêt, mais les Laep s'en distinguent par ces pratiques de liberté et d'anonymat.

Légèreté : le Laep est un lieu de possibles ; on peut tricoter, jouer avec l'enfant, papoter, etc. Il n'y a pas d'attente ni de projection sur la personne accueillie. Cela ne signifie pas que l'espace est vide, bien au contraire, l'aménagement de l'espace est constitutif du projet, il propose des expériences ludiques, des interactions entre enfants et entre adultes, c'est un espace habité dont les accueillants assurent par leur posture singulière le cadre dans lequel se déroulent les échanges, les rencontres.

L'organisation sociale très particulière de ce lieu est au fond très cohérente avec les principes républicains.

Cette posture spécifique conduit à la reconnaissance de ce qui est présent dans ce lieu à l'instant t ; l'accueil du quotidien au quotidien, comme le qualifie Marie-Hélène Malandrin, cofondatrice de la Maison Verte. C'est ainsi que chaque dyade est accueillie de manière inconditionnelle, dans le respect de ce qui la fonde tant au niveau social que culturel et subjectif. C'est l'absence d'injonction, de conseil, qui est le point fort de ces lieux.

Sécurité : pour permettre à cet espace, à la fois intime et collectif, de fonctionner, des règles de vie commune existent. On y garantit à l'enfant que l'adulte qui l'accompagne ne partira pas ce qui met l'enfant en sécurité. Quelques règles sur le respect de l'espace des tous petits, sur le fonctionnement des goûters etc. permettent à chacun de s'ajuster et de trouver la bonne manière de partager ce moment. Les enfants vont vers les autres enfants s'ils se sentent en confiance, et les adultes qui les accompagnent peuvent se sentir détendus et accompagnés dans leur fonction parentale.

La force de l'expression des accueilli.es

C'est une sorte de "pari démocratique" car la parole de l'enfant, en premier lieu, et la parole de l'adulte qui l'accompagne, sont primordiales – "parole" au sens large : l'attitude, le visage, le corps, y compris les interactions qui se déroulent entre les personnes présentes.

Au cours de la recherche, nous avons été touchés par les propos très forts des parents sur ce que ça a changé dans leur vie et dans leur perception d'eux-mêmes et de leur enfant. C'est toute la question de la socialisation : on se perçoit à travers les regards posés sur nous, avec le besoin de nous nourrir constamment d'autres regards (plutôt bienveillants, dans l'idéal) pour alimenter cette représentation de soi et de l'autre.

Nous avons aussi découvert de manière incidente, que l'impact en termes de socialisation concerne aussi les accueillant.es, et modifie la représentation qu'ils/elles ont des publics.

La conception du projet et la posture des intervenant.es des Laep sont donc essentiels. C'est pourquoi le référentiel de la Cnaf a des exigences en matière de formation et de supervision pour les accueillant.es, pour les mettre en capacité de "laisser la place" et de se mettre à disposition. Cette approche questionne le rapport à l'autre tel que le conçoivent souvent les professionnel.le.s, et fait appel à un travail sur soi-même, de distanciation et de "lâcher prise".

Le Furet a commencé à développer ces formations depuis une dizaine d'années.

Promouvoir l'égalité et la lutte contre les discriminations fait appel, à la fois, à la notion de sécurité propre à ces Laep, mais aussi à celles de liberté et d'anonymat. De plus, le fait qu'il n'y a pas de projection garantit l'égalité de traitement. L'organisation sociale très particulière de ce lieu est au fond très cohérente avec les principes républicains.◆

Propos de Marie-Nicole Rubio,
directrice du Furet

La mise en réseau nationale des Laep

C'est un lieu d'échange des pratiques, de production collective et de positionnement vis-à-vis des politiques publiques. Ainsi, en 2015, au moment des attentats, il y avait des velléités de contrôle de ce public, qui vient librement et anonymement. Aujourd'hui, avec le coronavirus, la même tentation revient pour "grignoter" sur l'anonymat, qui doit être préservé malgré tout.

Le réseau permet aussi de prendre conscience des disparités institutionnelles, des cultures et histoires locales spécifiques de chaque LAEP. Si on n'a pas conscience de dette diversité, la réflexion collective n'est pas possible. Chaque Laep est en soi un système, sur un territoire particulier au sein duquel il puise des ressources.

aller+loin

Association Le Furet – Petite enfance et diversité
Créée en 1998, l'association postule que la petite enfance est un temps de vie déterminant pour la socialisation, l'éveil et l'équilibre affectif. Sur cette base, elle propose des formations, des journées d'étude et des publications destinées à établir les modalités de la coéducation entre parents et professionnel.les.

Les Laep vus du réseau

© TRICOTILIENS (69)

POUR METTRE EN PLACE UN LAEP...

Il s'agit de ménager un équilibre subtil entre ces trois volets. Pour les parents / citoyens désireux de mettre en place un Laep, il faut travailler sur le sens, sur les modalités concrètes de mise en œuvre de cet équilibre.

Trois points sont à considérer

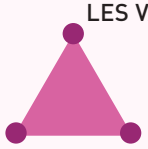

Les valeurs

C'est grâce à l'écoute, à l'expression, aux échanges que les personnes accueillies peuvent cheminer dans leur expérience de parents et d'enfants. Sur ces bases, le Laep ne peut pas avoir de finalité concrète, mesurable et contrôlable; il vise à donner aux parents d'un territoire une liberté d'action, qu'on rencontre moins dans les crèches. Cette liberté va de pair avec le strict respect de l'anonymat et le refus du contrôle social. Notons à cet égard que la Cnaf précise dans son référentiel que le Laep *«ne constitue pas un lieu d'animation»* et que la participation des parents *«est basée sur le volontariat, l'anonymat et la confidentialité »*.

Les besoins du territoire

Le Laep y répond par l'accueil inconditionnel des familles, assuré par des accueillant.es formé.es à ce rôle, qui bénéficient de temps de supervision destinés à leur permettre de prendre du recul sur leur pratique et leurs a priori, et d'éviter ainsi les projections. Le succès du lieu repose en effet sur la capacité d'observation et d'accueil sans jugement de ces professionnel.les qui sont "activement présent.es" sans prétendre "guérir" les problèmes.

Le cadre réglementaire

Il renvoie aux trois interlocuteurs institutionnels incontournables: la Caf, les services PMI du Département et la (ou les) collectivité(s) locale(s).

La difficulté du Laep à "rentrer dans les cases"

L'administration de tutelle reconnaît aux Laep une réelle liberté, mais ceux-ci doivent faire preuve d'inventivité pour concilier les normes (ex: un Laep pour 3 000 enfants, en moyenne) et la complexité des situations vécues. Dosage délicat dont les partenaires institutionnels de terrain tiennent souvent compte pour permettre aux structures Petite Enfance de les adapter au plus près des intérêts de leurs usagers.

De même, quand ils montent leurs dossiers, les Laep doivent veiller à valoriser ce qu'ils font sans déroger à l'obligation de confidentialité: par exemple, démontrer le besoin d'accueil en éludant les éléments statistiques relatifs aux familles.

Tiens, justement...

...certains Laep ont choisi de maintenir le lien avec les familles pendant le confinement en créant un service d'écoute aux familles à la place des séances. La mise en œuvre de ces actions est délicate car il faut pourvoir respecter le principe de l'anonymat. La question du financement des Laep durant le confinement s'est donc posée d'une nouvelle manière après ces initiatives spontanées. Ce sont la liberté et la créativité qui font la force de ce bel outil, espérons qu'il puisse continuer à se développer! ◆

Hélène Tchandjiabo,
RESPONSABLE DU PÔLE DÉVELOPPEMENT ET CRÉATION DE PROJETS (COLLINE ACEPP)

© JARDIN SOLEIL (83)

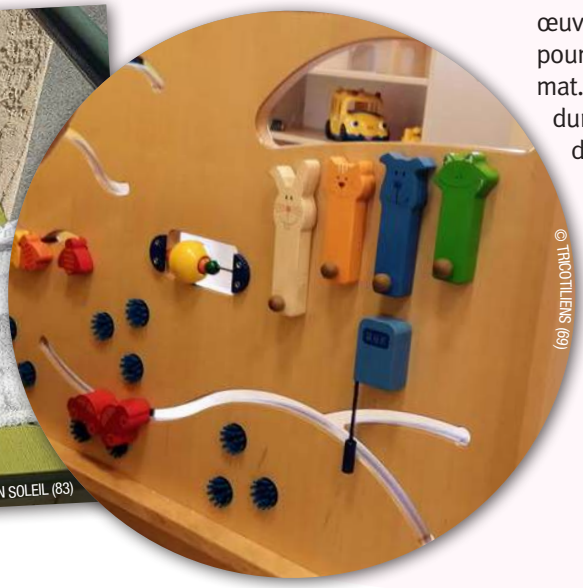
© TRICOTILIENS (69)

© TRICOTILIENS (69)

© MAISON DES PITTS BOUTS (38)

© JARDIN SOLEIL (83)

TRICOTILIENS : UN LAEP NOMADE

Nomade ? A deux titres : d'une part, c'est l'équipe d'accueillantes qui est nomade. D'autre part, pour le moment, deux lieux sont ouverts, un troisième va ouvrir. Et à terme , peut-être d'autres…

La Caf, la Ville de Lyon et l'Acepp 69, au départ, ont essayé de penser un modèle plus souple que le fonctionnement habituel des Laep, proposant des moments d'accueil dans différents lieux déjà adaptés à l'accueil des jeunes enfants et des familles.

Au **Tricotiliens**, les quatre intervenantes agissent par conséquent sur différents territoires qui ont chacun leurs caractéristiques, en construisant un partenariat spécifique avec une structure qui n'est pas nécessairement petite enfance (un Centre social, par exemple). Elles interviennent selon des postures et des objectifs communs, déclinés différemment selon le lieu, le quartier et le profil du public, à partir d'un projet défini et retravaillé régulièrement.

Toutes les accueillantes de l'Acepp 69 interviennent en binôme sur les différents Laep. Dans l'un d'entre eux, la mutualisation des locaux permet à une animatrice de la structure hébergeante de s'investir : elle a suivi la formation et prend part aux supervisions. Cela lui permet de partager la posture des accueillantes, et de témoigner de l'intérêt du Laep auprès de ses collègues et surtout des familles qui fréquentent le lieu.

Le projet a été conçu pour :

- accompagner la parentalité dans la proximité, pour qu'elle puisse se construire pas à pas ;
- constituer des lieux d'écoute, de rencontre et de pause pour les parents ;
- être un lieu de socialisation et de jeu pour l'enfant. Dans le lieu d'accueil, quitter son parent pour aller dans la pièce voisine représente déjà une aventure !
- travailler la relation, les interactions parent-enfant ;
- être un lieu d'information et de ressource du territoire vite repéré par les familles.

La posture professionnelle

Elle est précise et travaillée régulièrement en analyse de la pratique, avec sept points clés :

1. être en mouvement vers l'autre pour accueillir et inviter ;
2. adopter une attitude d'écoute active ; se rendre disponible à la relation ;
3. être au plus près des personnes tout en trouvant la juste distance – ce qui implique d'observer et de s'adapter à chacun.e ;
4. avoir une posture d'égal à égal avec les familles, ce qui permet aux parents de révéler leurs compétences ;
5. créer progressivement une relation de confiance, en garantissant un cadre simple, ouvert, non jugeant, en évitant les questions trop personnelles ou intrusives – chaque parent doit pouvoir avancer à son rythme ;
6. renvoyer les questions abordées aux autres parents ; permettre à chacun.e de s'exprimer et de trouver sa place dans le groupe ;
7. redonner confiance dans la capacité d'être un "bon parent", car cette période de la vie de l'enfant est déstabilisante. De nombreux parents, au début, échangent avec les autres sur le mode : *« Ah, le vôtre aussi fait cela ? »*, ce qui leur permet de relativiser leur situation.

La formation est bien sûr essentielle à ce niveau ; elle porte conjointement sur la posture et le projet d'accueil. De plus, des séquences de supervision sont organisées tous les 2 mois.

Le Laep, lieu dynamique, y compris pour les professionnelles

Il est important que les parents soient volontaires, qu'ils s'approprient les objectifs et le fonctionnement du Laep, pour y être pleinement actifs. Ils sont présents en permanence, avec les professionnelles.

A la différence des crèches parentales, dans le Laep, il faut savoir déconstruire ce qu'on a appris en tant qu'EJE pour accompagner le parent dans sa démarche propre, le questionner, l'inciter à échanger avec ses pairs. Ces échanges sont pour eux une vraie ressource, et nous aident à nous ajuster dans notre posture d'accueillante. Le mouvement est double : l'enfant progresse et le parent "grandit" dans sa parentalité, par exemple dans la posture d'autorité. Au départ, il peut être totalement désemparé par la phase d'opposition de l'enfant ; après six mois ou un an, il aura changé et trouvé un équilibre, y compris pour poser calmement la relation d'autorité. ◆

Nathalie Muel, chargée de projets Acepp 69

© JARDIN SOLEIL (83)

© JARDIN SOLEIL (83)

© DR

LE "PLUS" D'UN LIEU PARTAGÉ

A Montamisé, près de Poitiers, le multi-accueil Montam'tam propose trois services : crèche, RAM et Laep. Explications de la Responsable technique, qui anime aussi le Laep, en binôme avec une maman devenue éducatrice de jeunes enfants (EJE).

Le RAM et le Laep partagent les mêmes locaux; la crèche est située dans une autre aile du bâtiment. Le RAM fonctionne les lundi et mardi et le Laep le jeudi.
Le fonctionnement et le statut associatif du Laep sont expliqués aux familles, qui peuvent adhérer, si elles le souhaitent, mais l'adhésion ne conditionne pas l'accès au Laep.

L'intérêt de ce lieu commun aux trois services

C'est d'abord la mutualisation du matériel, et surtout la dynamique associative, à commencer par l'affichage des informations destinées aux familles.
Cela permet aussi de communiquer sur le lieu: quand des familles sont accueillies au RAM ou à la crèche, tous les services sont présentés, via des professionnel.les qui le connaissent bien.
Les familles intéressées par la crèche craignent parfois de ne pas pouvoir accéder au Laep parce qu'elles travaillent. Elles se rendent alors compte que, si une de leur journée de congé coïncide avec l'ouverture du Laep, sa proximité avec la crèche et le RAM en facilite l'accès.
Il y a 15 ans, quand **Montam'tam** a ouvert, les parents voulaient répondre à un maximum de familles, et permettre largement l'accès à un lieu petite enfance, sans créer de frustration. Des ateliers d'éveil étaient organisés auparavant; c'est de là qu'est partie l'idée, sans que la spécificité du Laep soit vraiment prise en compte. Ensuite, l'arrivée de professionnel.les accueillant.es a rétabli le sens du Laep.

Les accueillantes

Notre mode de fonctionnement tient au binôme que nous constituons de manière constante. Avant chaque séquence, nous prenons le temps de nous accueillir nous-mêmes pour être ensuite pleinement disponibles, y compris face aux imprévus (ex: un afflux de bébés).
Nous participons aux journées pédagogiques de la structure. Nous y travaillons beaucoup sur le multi-accueil, un peu sur le RAM et le Laep.
Au sein de l'équipe salariée, notre posture est particulière. Nous servons beaucoup de regard extérieur, pour prendre de la distance, partager en proposant un regard différent.
Le fait de travailler en supervision et en analyse de la pratique nous permet de connaître nos limites, en tant qu'accueillantes et en tant que personnes. Parfois, nous ne pouvons pas répondre à toutes les familles. Avec certaines, nous sentons que nous n'avons pas saisi le besoin ou la demande, pas pu aller au bout. Mais peut-être la famille souhaitait-elle que ça reste ainsi...

Au niveau associatif, nous proposons des temps communs au RAM et à la crèche, relatifs aux temps festifs, aux fêtes culturelles qui permettent aux trois services de se regrouper. Les familles qui fréquentent le Laep en sont informées et peuvent y prendre part.
Nous travaillons ensemble sur tout ce qui est associatif. Toutefois, avec les familles et avec les autres professionnel.les, les règles sont très claires: tout ce qui se passe au Laep reste au Laep; ce qui concerne la crèche est distinct.

Difficultés et point forts

Le Laep est le plus petit service de la structure; nous sommes donc quelquefois un peu oubliés... mais nous ne subissons pas de pression financière puisque notre budget est très faible comparé à ceux de la crèche et du RAM. De plus, ces coûts sont moindres du fait de la mutualisation de matériel. C'est à la fois un avantage et un inconvénient. La nécessité de rappeler parfois que le Laep existe permet de renforcer notre identité, et de réexpliquer nos valeurs. Nous déterminons nous-mêmes notre manière de fonctionner et ce que nous attendons du lieu : tout ce qui se produit dans le Laep y reste (nous n'en parlons pas). Il n'y a pas d'attente quant aux résultats, notamment en termes de chiffres de fréquentation; il est bien sûr préférable que les familles fassent des retours positifs et fréquentent le lieu quand elles en ressentent le besoin.
Il faudrait cependant pouvoir communiquer sur ces lieux, même si c'est compliqué car nous ne pouvons pas dire ce qui s'y passe, confidentialité oblige. Mais quand les parents osent pousser la porte sur un temps d'accueil, le plus souvent, ils reviennent. ◆

Delphine Boué, responsable de l'association (Vienne)

LE PETIT PRÉ
LIEU D'ACCUEIL ET DE LIBERTÉ

Depuis une dizaine d'années, l'association Le Petit Pré gère deux Laep à Moirans et Rives, dans l'Isère.
L'équipe pluridisciplinaire est composée d'une douzaine de personnes, pour une ouverture sur quatre matinées par semaine. Les profils d'accueillant sont divers, ce qui enrichit les échanges.

Les familles (les mères, le plus souvent) viennent d'abord pour rompre l'isolement (congé parental, déménagement, privation d'emploi, etc.). Selon le livre d'or que nous avons mis en place, le Laep répond au besoin de socialisation; c'est une parenthèse de calme et de relations amicales; un lieu de soutien à la parentalité, qui accueille les questions et les doutes quant au rôle de père et de mère. Nous ne sommes pas là pour conseiller mais pour écouter avec bienveillance, sans juger, et aider les enfants à grandir et à s'épanouir à leur rythme. Celles qui ont mis leur activité professionnelle entre parenthèses disent aussi que c'est un lieu social *« qui remplace le travail »*. Certaines familles le fréquentent très régulièrement voire viennent aux quatre accueils hebdomadaires; c'était moins vrai il y a dix ans. D'autres viennent beaucoup plus sporadiquement ou reviennent avec la fratrie au cours des petites vacances, car désormais, sur demande de la Caf, nous accueillons jusqu'aux six ans.

Une séance d'accueil dure trois heures, et c'est le seul moment où nous ne pensons vraiment à rien d'autre. Les familles tournent, mais nous sommes absorbées, dans cette présence particulière dont nous devons faire preuve.– je me souviens très bien de mes débuts car les nouveaux accueillants cherchent leur attitude . Nous apprenons beaucoup des collègues.

Il nous arrive d'accueillir des pères ; ils ont pris un congé parental ou sont en travail posté et fréquentent le Laep pour relayer leur compagne. Leur situation est similaire à celle des mères : seuls à la maison, ils sont contents de trouver un lieu où venir régulièrement avec leur enfant et évoquent les mêmes questions qu'elles.

Un point crucial : la formation

La Caf demande que tous les accueillants soient formés à l'écoute ; aujourd'hui, la posture de l'accueillant fait aussi partie de la formation. Chaque année, nous choisissons un thème de formation d'équipe, en fonction des questions du moment ; la posture de l'accueillant est transversale à tous ces questionnements.
Cette posture est particulière : elle est faite d'écoute, mais non de conseil, avec un équilibre entre distance et proximité, dans un lieu chaleureux, convivial mais aussi un peu neutre.
Lors des supervisions, nous réfléchissons à la juste posture d'accueillant de la parole de l'autre et non aux solutions à apporter. Ce sont le lieu et l'écoute qui aident, avec ce cadre et notre soutien, mais aussi avec les autres parents.
Il s'agit de créer un climat propice à une richesse des échanges entre parents, parfois sur des éléments intimes, douloureux, mais nous veillons également à une forme de légèreté.
Quand je suis arrivée au **Petit Pré**, les partenaires s'interrogeaient: faut-il rencontrer des difficultés pour fréquenter le Laep? Mais non, au contraire: il faut que ça brasse des situations diverses, que les personnes puissent s'apporter entre elles des éléments de réponse, de réflexion. Nous avons pour mission d'observer et d'accompagner le parent de telle sorte qu'il porte un nouveau regard sur son enfant.
Au-delà des réunions d'équipe et des séances de supervision, l'équipe se croise très peu. Quand nous disons quelque chose, quand nous posons des limites, nous devons être sûres que les collègues vont porter la même parole – question de cohérence et de sens. Les formations nous permettent de faire équipe, d'avoir une conscience partagée et d'élaborer des positions communes.
Ce que nous pouvons évoquer avec une famille, nous souhaitons qu'elle se l'approprie, qu'elle en fasse quelque chose pour elle-même.
Souvent, la superviseuse nous dit que *« ce n'est pas grave »*: nous pouvons dire ce qui nous passe par la tête et, après coup, y réfléchir pour exprimer autre chose une prochaine fois. Nous pouvons être naturelles et réactives, en ayant toujours soin de laisser place au parent, qui s'emparera de ce qui s'est dit, de ce qu'il a vu ou entendu des autres parents, des autres enfants. Parfois, une famille ne vient qu'une fois; nous nous demandons pourquoi, si nous avons tenu des propos qui ont pu blesser, déplaire. Certaines familles viennent très régulièrement et se livrent plus, et un lien se crée. C'est compliqué: il ne faut pas être trop proche; en même temps, nous sommes là pour créer du lien...
Parfois, nous serions tentées d'en dire plus, de nous engager davantage; mais nous sommes là pour accompagner. Nous veillons à ne pas répondre immédiatement et à éviter d'être trop directives. **C'est la façon d'être qui est importante; nous ne sommes pas dans le faire.** ◆

Nathalie Thezier, responsable du Laep
Le Petit Pré (Moirans et Rives – Isère)

© PETIT PRÉ (38)

© PETIT PRÉ (38)

© JARDIN SOLEIL (83)

FOCUS SUR DES LAEP EN RÉSEAU

Avec le soutien du fond européen régional Feder et dans le cadre d'un projet sur l'accueil des nouvelles populations et l'attractivité des territoires[1], des porteurs de projets de Laep sont accompagnés depuis 2009 par l'équipe de l'Acepp Auvergne.

Un petit réseau ouvert et diversifié...

A ce jour, 6 Laep adhèrent à l'Acepp et participent aux rencontres organisées régulièrement par l'Acepp Auvergne. Très hétérogènes dans leur fondement pédagogique et leur philosophie d'accueil, ils s'inspirent de la **Maison verte**, de la parentalité positive ou, tout simplement, d'une dynamique locale de soutien à la parentalité.
L'un d'entre eux a la particularité d'être à gestion publique (communauté de communes) et a engendré une réflexion sur l'ouverture du réseau local aux structures publiques et la création d'un collège spécifique par adhésion locale décidé et validé par le Conseil d'Administration fédéral.

Nécessité de partage, d'accompagnement et d'ouverture...

L'Acepp Auvergne anime depuis plusieurs années des rencontres d'échange et de partage entre les associations gestionnaires de Laep et propose régulièrement des formations pour les accueillants en Laep.
Dans le Puy-de-Dôme, cette mise en réseau s'appuie sur le besoin d'échanger entre gestionnaires et/ou accueillants (bénévoles ou salariés) sur différents thèmes : la posture d'accueillant en Laep, les problématiques d'accueil des familles, mais aussi des questions de gestion et de dynamique associative et bénévole.

Une animation de réseau suivie et articulée avec la Caf

Pour remédier au manque de visibilité des Laep sur les territoires, un groupe piloté par la Caf du département a décidé collectivement de créer et de diffuser, à partir de fin 2018, une plaquette de présentation commune.
Des portes ouvertes ont aussi été organisées dans chaque Laep ; ces événements se reproduisent dans certains lieux d'accueil, notamment à l'occasion de la Semaine de la Parentalité.

En outre, la Caf du Puy-de-Dôme, dans le cadre du Schéma Départemental de Services aux Familles, a souhaité organiser une réunion départementale inter-Laep, *«Le Laep, un acteur au service du soutien à la parentalité : contexte national et développement du réseau local»*. En 2018, l'Acepp Auvergne a été sollicitée pour réfléchir au contenu et à l'animation de cette journée, qui s'est déroulée en présence de la Cnaf.

Une gestion associative et parentale complexe pour les Laep

Cette articulation avec la Caf du Puy-de-Dôme est très riche et permet un meilleur accompagnement des associations porteuses de projets Laep. Ceci s'avère d'autant plus nécessaire que la gestion associative et parentale d'un Laep n'est pas chose évidente quand c'est le seul objet du projet associatif.
En effet, les différentes casquettes que peuvent porter les parents sont peu compatibles entre elles : parent usager accueilli dans le respect de son anonymat ; parent accueillant qui souhaite apporter son étayage et soutenir ses pairs ; parent bénévole gestionnaire employeur qui souhaite s'investir et soutenir le projet. Il faut donc disposer de nombreuses ressources bénévoles.
Dans ces conditions, pas facile de garder le cap !

A l'écoute des problématiques, une réflexion est d'ailleurs en germe au sein de la fédération pour développer un accompagnement plus adapté pour les Laep sédentaires ou en itinérance sur le territoire du Puy-de-Dôme. Elle représente une piste pour continuer à développer ces projets qui apportent une réelle plus-value au soutien à la parentalité, notamment sur des territoires ruraux ou fragiles. Il s'agit d'évacuer les difficultés de gestion pour redonner sens au projet éducatif, citoyen, co-construit et solidaire. ◆

Angélique Clément,
coordinatrice Acepp Auvergne

En parallèle, l'Acepp Auvergne se lance dans la création d'un Café des Parents Itinérant sur des territoires volontaires ruraux, semi-ruraux ou urbains, non dotés d'autres dispositifs de soutien à la parentalité. Le projet est soutenu par l'ARS et la DDCS dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté... son petit nom est encore en réflexion... À suivre !

1 - Publication relative au projet Apemac : www.calameo.com/read/001401332a15173ecf200

© LA MAISON D'À CÔTÉ (63)
© LA CAUSERIE (63)
© LA MAISON D'À CÔTÉ (63)

Les 17 critères du Label Parental Acepp adoptés

En cette phase curieuse que tout le monde a du mal à qualifier, un "chantier" engagé depuis maintenant plus d'un an s'intègre parfaitement dans cette actualité : **la refonte du Label Parental Acepp.**

Ce Label se veut encore et plus que jamais à la rencontre de la *Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant* mais aussi au plus près de l'actualité et de la réalité du quotidien de toutes les équipes, parents et professionnels.

Ainsi, après de nombreux travaux participatifs engagés depuis plus d'un an avec les accompagnatrices à l'obtention du Label, les coordinateurs, les adhérents, les crèches labellisées et les membres du Conseil d'administration, 17 nouveaux critères ont été proposés et adoptés lors de l'AG du 27 juin.

Le Label parental Acepp... s'attache toujours et encore à :

- **La gestion à caractère non lucratif ;** une majorité de parents utilisateurs dans les instances décisionnelles
- **Un projet porté par les parents et les professionnelles** dans un principe de coresponsabilité et une dimension partenariale sur son territoire, contribuant et participant aux enjeux du Développement durable à son échelle.

... s'attache toujours et encore à :

- **Un projet élaboré conjointement par les parents et les professionnelles**
- **La qualité d'accueil de l'enfant** tournée vers la créativité, l'expérience artistique et culturelle, le contact avec la nature et l'égalité fille/garçon...

... s'attache toujours et encore à :

- La place de tous les parents qui s**e rencontrent, partagent et échangent**
- La place de tous les parents **qui participent à la vie de la structure**

... s'attache toujours et encore à :

- **Des professionnelles garantes de la vie des enfants** et du non jugement dans le lieu d'accueil au quotidien
- **Des professionnelles qui concrétisent la place de chaque famille**
- **Des professionnelles qui s'expriment,** réfléchissent, se ressourcent et ajustent leurs pratiques

aller + loin

Consultez la nouvelle plaquette provisoire sur le site. N'hésitez pas à vous rapprocher des fédérations Acepp pour avoir des renseignements et venir aussi participer à ce projet partagé.

formation

Un plan d'urgence pour sauver l'apprentissage

Annoncé en juin par le gouvernement, il propose :

• Une prime à l'embauche plus importante

Quelle que soit la taille de l'entreprise, versement d'une prime à l'embauche pour les recrutements entre le 1er juillet 2020 et le 28 février 2021 pour tous les apprentis engagés dans un cursus de formation visant au plus une licence professionnelle (Bac+3).

- Prime de 8 000 euros pour les apprentis majeurs
- Prime de 5 000 euros pour les apprentis mineurs

La prime initiale était de 4 500 euros jusqu'au niveau Bac. Pour les années suivantes, les primes restent les mêmes :

- 2 000 euros maximum pour la 2e année
- 1 200 euros maximum pour la 3e année

Lorsque la durée du contrat excède trois ans (handicap, sportifs de haut niveau, échec à l'examen, etc.), le montant maximal prévu pour la 3e année s'applique également à la 4e année, mais uniquement pour les contrats d'apprentissage conclus dans les entreprises de moins de 250 salariés, afin de préparer un diplôme ou un titre à finalité professionnelle (de niveau au plus bac).

• Un délai pour trouver un employeur

Pour faire face aux difficultés rencontrées pour trouver un employeur, la durée de la période de formation préalable à la signature d'un contrat est portée de trois à six mois pour les contrats conclus jusqu'au 28 février 2021,

• L'équipement pour le jeune

Pour favoriser la formation à distance et la continuité pédagogique, il sera possible de financer l'achat d'ordinateurs portables dans le cadre de l'aide au premier équipement. Cette aide, plafonnée à 500 euros, sera versée par les OPCO.

Différentes mesures viennent compléter le dispositif :

- Les coûts pédagogiques du contrat d'apprentissage sont pris en charge à 100% pour les CFA qui respectent les maxima recommandés par France Compétences.
- Aide à la fonction tutorale : 230 euros/mois sur 6 mois (soit 1 380 euros) ; et 345 euros/mois sur 6 mois (soit 2 070 euros) pour les publics spécifiques ou lorsque le tuteur est âgé de 45 ans et plus.
- Uniformation prend en charge la formation des maîtres d'apprentissage à hauteur de 15 euros/heure dans la limite de 40 heures (soit un plafond de 600 euros).
- Des aides financières pour l'apprenti – à consulter sur le site d'Uniformation.

La crèche à la Friche vous propose

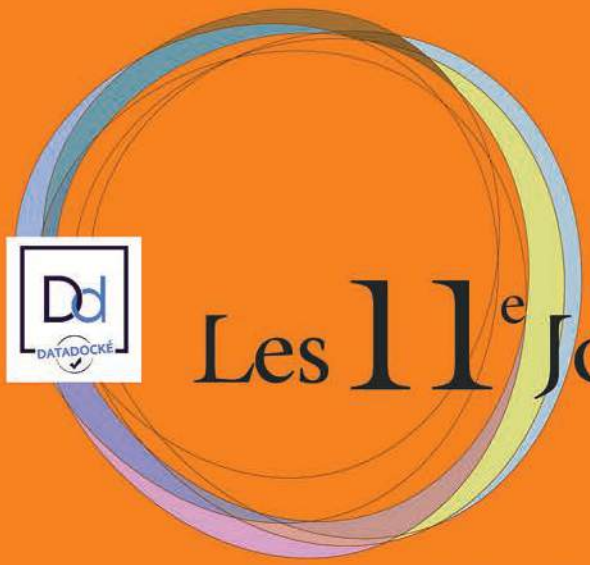

Les 11e Journées Spirale

La grande aventure de Monsieur bébé

à La Friche la Belle de Mai (Marseille)

« Je et nous » Comment apprendre aux tout-petits à vivre ensemble ?

Jeudi 15 et vendredi 16 octobre 2020

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION EN LIGNE sur www.editions-eres.com

FRICHE LA BELLE DE MAI